

MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

POLITIQUE CULTURELLE



Fenêtre sur le fleuve,
carrefour de Charlevoix
www.saintsimeon.ca

SAINT-SIMÉON

Baie-des-Rochers | Port-aux-Guilles | Saint-Siméon | Port-au-Persil

Adoptée le 2 septembre 2025

Résolution N° 25-09-15

Table des matières

Politique culturelle de la Municipalité de Saint-Siméon.....	3
Préambule.....	3
Vision.....	3
Principes directeurs.....	3
Orientations stratégiques.....	4
1. Développement des infrastructures culturelles.....	4
2. Favoriser l'accès et la participation de toutes et tous à la vie culturelle en plaçant les citoyens au cœur de l'action culturelle.:	4
3. Soutenir les acteurs culturels de la région en mettant à leur disposition les ressources humaines et matérielles de la municipalité.	
4. Mettre en place une gouvernance culturelle qui favorise les collaborations et la mobilisation des acteurs de toute la communauté	5
Mise en œuvre et suivi.....	6
Engagements municipaux.....	6
Listes des acteurs culturels sur le territoire de Saint-Siméon	7

Politique culturelle de la Municipalité de Saint-Siméon

Préambule

La municipalité de Saint-Siméon reconnaît l'importance de la culture comme vecteur de développement social, économique et identitaire. Par conséquent, cette politique culturelle vise à favoriser l'accès à la culture pour tous les citoyens, à renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté, à promouvoir et soutenir la diversité culturelle. En tant que membre de l'organisme « Les Arts et la Ville », Saint-Siméon s'implique et soutient divers projets culturels, tel que : Au cœur des arts, Le Créatif, village d'artistes et le Centre Inoui, pour n'en nommer que quelques-uns. Cette approche collaborative permet de dynamiser la vie culturelle locale et de valoriser les talents et initiatives de la communauté et de la région.

Vision

Faire de Saint-Siméon un lieu dynamique, inclusif et créatif. La municipalité aspire à ce que la culture soit accessible à tous, valorisant la diversité culturelle et encourageant l'innovation et la créativité. De plus, elle souhaite renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens et développer des partenariats durables avec les acteurs culturels, les institutions éducatives, les entreprises, les commerces et les citoyens. Cette vision vise à intégrer la culture dans la vie quotidienne des résidents et à renforcer les liens communautaires.

Principes directeurs

1. **Accessibilité** : assurer l'accès à la culture pour tous les citoyens, sans distinction d'âge, de genre, d'origine ou de condition sociale.
2. **Diversité** : valoriser et soutenir la diversité des expressions culturelles présentes sur le territoire.
3. **Participation** : encourager la participation active des citoyens dans la vie culturelle de la municipalité.
4. **Innovation** : soutenir les initiatives culturelles innovantes, créatives et rassembleuses.
5. **Partenariats** : favoriser les collaborations entre les acteurs culturels, les institutions éducatives, les entreprises, les commerces et les citoyens.

- 6. Image de marque :** depuis 2022, Saint-Siméon s'est dotée d'une image de marque. Elle permet de renforcer l'identité visuelle, la visibilité de la municipalité et crée un sentiment d'appartenance.

Orientations stratégiques

1. Développement des infrastructures culturelles :

Cette vision de développement se reflétera dans l'aménagement du territoire, dans la protection et la mise en valeur de ses éléments paysagers et environnementaux acquis et futurs, ainsi que de l'ensemble de son patrimoine bâti. En ce sens, le développement culturel devra être avant toute chose pensé et orienté de façon à renforcer la qualité du milieu de vie et le bien-être de la population tout en s'inscrivant dans une logique d'ouverture d'esprit. La municipalité souhaite miser sur les différentes particularités culturelles de son territoire afin de les valoriser auprès de la population et auprès des touristes.

Objectifs :

- a. Améliorer et moderniser les équipements culturels existants ;
- b. Créer de nouveaux espaces dédiés à la culture ;
- c. Reconnaître, protéger et valoriser les richesses patrimoniales et paysagères de Saint-Siméon.

2. Favoriser l'accès et la participation de la population à la vie culturelle en plaçant les citoyens au cœur de l'action culturelle.

La municipalité souhaite orienter l'offre culturelle d'abord vers la population locale pour en faire un élément clé de la qualité de vie citoyenne. Pour ce faire, elle entend travailler avec les agents culturels de son territoire. Elle pourra ainsi offrir à ses citoyens une expérience de vie enrichissante, favoriser l'appropriation citoyenne de l'offre et des établissements culturels, adapter cette offre à l'ensemble de la population.

Objectifs:

- a. Continuer d'utiliser le calendrier des activités mois par mois en incluant les activités de chaque acteur culturel;

- b. Renforcer l'offre culturelle tout en l'inscrivant dans une perspective d'éveil et de satisfaction des besoins et des attentes des citoyens en matière de culture (et qui peut aussi devenir un attrait touristique);
 - c. Faire en sorte que les infrastructures et équipements culturels répondent aux besoins de la population, des acteurs et des organismes culturels;
 - d. Améliorer les communications, afin d'informer adéquatement l'ensemble de la population sur la vie culturelle et de permettre aux différents acteurs culturels d'échanger entre eux.
3. Soutenir les acteurs culturels de la région en mettant à leur disposition les ressources humaines et matérielles de la municipalité.
- a. Mettre à la disposition des agents culturels les ressources humaines de la municipalité pour leur permettre d'initier et élaborer les projets culturels.
 - b. Entretenir, conserver et mettre à la disposition des agents culturels les ressources matérielles de la municipalité.
4. Mettre en place une gouvernance culturelle qui favorise les collaborations et la mobilisation des acteurs de toute la communauté :

La municipalité souhaite développer plus de partenariats entre l'action municipale et celle de la population et générer une nouvelle dynamique de travail plus collaborative visant à renforcer l'appropriation, l'action et la participation citoyennes ainsi que l'engagement des citoyens dans la vie culturelle et la gestion des infrastructures.

Objectif :

- a. Mettre sur pied des mécanismes souples et dynamiques pour assurer la participation citoyenne et la coordination entre les agents culturels tout en renforçant les liens et la solidarité entre les différents intervenants.
- b. Créer un Comité culturel consultatif, représentatif de l'ensemble des acteurs culturels du milieu, incluant un membre du conseil. Ce comité aura pour mission de conseiller, d'orienter les décisions liées à la politique culturelle, en assurer le suivi et veiller à sa pérennité.
- c. Mettre en place un programme de reconnaissance du travail des bénévoles des acteurs culturels.
- d. Mettre en place des mécanismes et des actions pour soutenir la relève.

Mise en œuvre et suivi

1. **Plan d'action** : élaborer un plan d'action détaillé avec des étapes précises, des ressources allouées et des indicateurs de performance.
2. **Évaluation** : par l'entremise du Comité culturel, évaluer régulièrement les progrès et ajuster les actions en fonction des résultats obtenus.

Engagements municipaux

La municipalité s'engage à :

1. Adopter une politique culturelle municipale claire, avec des principes, des objectifs et un budget récurrent.
2. Tenir à jour un inventaire culturel accessible et disponible.
3. Intégrer la culture dans le plan stratégique, les politiques de développement, d'aménagement et de financement.
4. Soutenir financièrement et logistiquement les activités et infrastructures culturelles existantes ou à venir.
5. Valoriser leurs œuvres (projets) dans les événements municipaux, les lieux publics ou les plateformes numériques.
6. Travailler en collaboration avec les artistes locaux, organismes, écoles et regroupements d'aînés.
7. Transmettre la mémoire locale à travers des expositions, des balades historiques, des publications ou des actions dans les écoles.
8. Protéger les lieux culturels existants ou à venir contre la vente, le changement d'usage et la détérioration.
9. Rechercher et solliciter des subventions externes pour maintenir les acquis.
10. S'harmoniser avec la politique culturelle de la MRC de Charlevoix-Est.

En résumé :

Créer une politique culturelle, c'est protéger l'âme d'un territoire. Cela demande de la volonté politique, de la participation citoyenne et un engagement soutenu envers la création, la mémoire et l'inclusion.

Listes des acteurs culturels sur le territoire de Saint-Siméon

- Centre communautaire Raymond-Marie-Tremblay : Marie-Ève Bouchard coordonnatrice des loisirs ;
- Centre des loisirs de Baie-des-Rochers : Marilyn Morneau ;
- Centre d'exposition Inouï : Julie-Andrée Tremblay, directrice artistique ;
- Au cœur des arts : Monik Giguère ;
- Le Créatif, village d'artistes : Monik Giguère ;
- Les Boutiques du Ph'Art (qui inclut le Marché de Noël) : Monik Giguère ;
- Chapelle Baie-des-Rochers : Marilyn Morneau ;
- La Friperie : Annie Tremblay ;
- Bibliothèque Henri-Brassard : Claude Caron ;
- Saint-Sim en Chanson : Société de développement économique durable de Saint-Siméon (SDEDS) ;
- Carnaval de Saint-Siméon : Marie-Ève Bouchard et le comité du Carnaval ;
- FADOQ (L'Anneau d'Argent) : Lise Deland, présidente ;
- Maison des jeunes de Saint-Siméon : dirigée par Groupe Action jeunesse de Charlevoix ;
- Le jardin communautaire : le comité du jardin communautaire ;
- Village Viking Hop ;
- Artistes locaux ;

Remarque : Présentement l'Église de Saint-Siméon est entièrement dédiée au culte religieux. Advenant un changement de vocation, il deviendrait important de considérer cette église comme un atout pour la vie culturelle de la municipalité.

En terminant, voici une question qui ouvre bien des portes et amène de toutes nouvelles façons de faire...

Quelle est l'importance de l'IA dans la culture ?

L'intelligence artificielle joue un rôle croissant dans la culture, car elle peut transformer la manière dont nous créons, partageons et consommons la culture. Par exemple, elle peut aider à la création artistique en générant des œuvres visuelles ou musicales, en assistant les artistes dans leur processus créatif. De plus, elle permet de personnaliser les expériences culturelles, comme les recommandations de films ou de livres, en fonction des préférences individuelles. L'IA facilite aussi la préservation du patrimoine culturel en numérisant et en restaurant des œuvres anciennes. En somme, l'IA enrichit la culture tout en la rendant plus accessible et diversifiée.

En résumé : La culture n'est pas un luxe, c'est un pilier du développement humain et territorial. Elle façonne des communautés plus fortes, plus éduquées, plus inclusives, et économiquement dynamiques.